

Givekot

Le guide pratique 2025

de votre espace dédié au réemploi

Vêtements, meubles, jouets, appareils électr(on)iques, livres, décoration... nous avons tous des objets du quotidien en bon état et fonctionnels que nous n'utilisons plus et qui encombrant nos armoires.

Bonne nouvelle : l'Agence Bruxelles-Propreté est heureuse de collaborer avec ViTeS afin de redonner vie aux objets encore utilisables.

Au lieu de les jeter, vous pouvez ainsi les déposer dans notre Givekot, espace dédié au réemploi où ils trouveront une seconde vie.

Pensez au réemploi !



Qui est ViTeS, notre partenaire ?

ViTeS BE est une entreprise d'insertion sociale active à Bruxelles et dans le Brabant flamand qui offre du travail et des formations aux personnes ayant moins d'opportunités sur le marché de l'emploi.

En fonction de leur nature, les objets vont être triés, nettoyés, étiquetés et réparés si besoin. Ils seront ensuite revendus dans leurs magasins de seconde main.

Grâce à vos dons, vous soutenez de nombreux projets de lutte contre la pauvreté et différentes initiatives socio-culturelles à Bruxelles comme par exemple :

- don de couvertures et de vêtements aux sans-abris
- don de livres, cartables, sac à dos aux enfants défavorisés

Deux magasins ViTeS à Bruxelles

Kringwinkel Laeken

rue de Wand 122

Horaires d'ouvertures :
du lundi au samedi de 10h à 18h

KiloMet Anderlecht

chaussée de Mons 95

Horaires d'ouvertures :
du lundi au samedi de 11h à 18h

Pour plus d'infos sur
ViTeS, scannez ce
QR code :



Qu'accepte-t-on au Givekot ?

Ce qui est accepté (en bon état)

- les textiles
- les meubles
- les matelas
- les tapis
- les CD (musique et films)
- les jouets
- les articles ménagers (vaisselle...)
- les objets de décoration
- les livres
- les bijoux
- tous les appareils électroniques (cassés ou non)



**Donneriez-vous cet objet à une personne proche ?
Si la réponse est oui, il a sa place au Givekot !**

Le responsable du Givekot vous informera si votre objet peut être accepté. Nous comprenons que certains objets peuvent avoir une valeur sentimentale et vous remercions pour votre démarche. Néanmoins, il se peut que certains ne correspondent pas aux critères de reprise.

L'apport aux espaces Givekot et Recypark est limité à un maximum 3m³ par jour.

Nous vous demandons de bien vouloir noter qu'il est interdit de reprendre des objets.

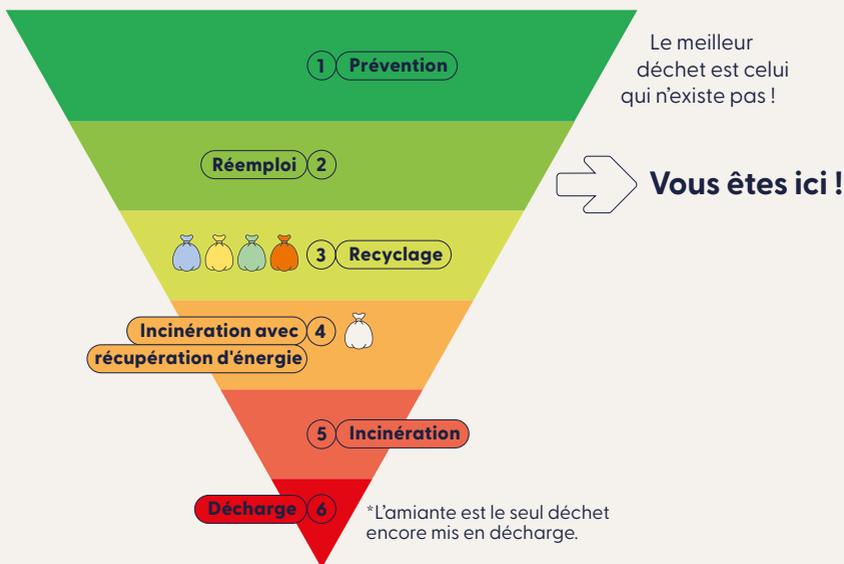
Ce qui n'est pas accepté

- les aliments (nourriture et boissons)
- les médicaments
- les petits déchets dangereux



Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !

Merci ! En apportant vos objets dans notre Givekot, vous leur offrez une seconde vie et évitez qu'ils ne deviennent des déchets. Cela permet de réduire la production de nouveaux articles, préservant ainsi les ressources naturelles. Vous respectez la hiérarchie de l'échelle de Lansink, qui privilégie d'abord la réduction des déchets, puis le réemploi, deux étapes essentielles pour limiter l'impact environnemental !



1

Prévention :

- Consommer différemment et acheter moins
- Réparer

2

Réemploi :

- Seconde main
- Recyclerie
- Donnerie
- Bulles à textiles

3

Recyclage et autre valorisation :

- Sacs bleus, jaunes, verts et orange
- Bulles à verre
- Compost de quartier
- Compost individuel

4

Incinération avec récupération d'énergie :

- Sacs blancs

5

Incinération

6

Mise en décharge

En Région bruxelloise, hormis l'amiante, les déchets ne sont pas mis en décharge. Leur incinération se fait avec récupération de chaleur. Nous convertissons cette chaleur générée par la combustion en électricité et en réseau de chaleur.

Plus vous triez, mieux nous recyclons !